

Newsletter Réseau français Villes-Santé

FÉVRIER 2024

À LA UNE

Article adressé uniquement aux Villes-Santé.

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Les mandats des Villes-Santé de Angers, Besançon, Brest, Marseille, Paris Vallée de la Marne et Rennes arrivant à échéance, 6 postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'administration (CA). Toutes les Villes-Santé membres, y compris celles sortantes du CA, peuvent se porter candidates. Le CA élira ensuite en son sein, les membres du Bureau. Pour candidater, veuillez nous envoyer par email, avant le 30 avril 2024 : le formulaire de candidature complété et une lettre dans laquelle le maire ou le président engage la candidature de votre Ville-Santé. Vous trouverez en accès libre sur l'espace réservé, l'appel à candidature, le formulaire de candidature et un modèle de lettre d'engagement.

Pour accéder aux documents, [cliquez ici](#).



PUBLICATION DU POINT VILLES-SANTÉ « SANTÉ ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES : ALLIER ATTÉNUATION, ADAPTATION ET PRÉVENTION EN SANTÉ ».

Le Réseau français Villes-Santé présente son nouveau Point Villes-Santé « Santé et changements climatiques : allier atténuation, adaptation et prévention en santé ». Cette publication est une mise à jour du Point Villes-Santé « Changement climatique et son impact sur la santé », publié en 2018. Cette nouvelle version fait suite aux Rencontres nationales du RfVS qui se sont tenues les 13, 14 et 15 juin 2023 à Nice, sur la thématique « Santé et changements climatiques ».

Le Point Villes-Santé rappelle que **les villes et les intercommunalités sont un échelon incontournable pour agir en faveur de la santé et de l'environnement**, mais que leur capacité à agir se heurte à des logiques systémiques et de grande échelle. Chaque acteur se doit donc d'agir à hauteur des enjeux, en cohérence avec le consensus d'urgence à oeuvrer drastiquement en faveur de la santé environnementale.

Pour accéder au Point Villes-Santé, [cliquez ici](#).

- NOUVELLE PUBLICATION -

POINT VILLES-SANTÉ

**SANTÉ ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES :
ALLIER ATTÉNUATION, ADAPTATION
ET PRÉVENTION EN SANTÉ.**



LE RFVS A RENCONTRÉ SAMUEL JUST, CONSEILLER DE CHRISTOPHE BÉCHU, MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Yannick Nadesan, président du Réseau français Villes-Santé, Marie-Christine Staniec-Wavrant, vice-présidente et Maude Luherne, directrice, ont rencontré le 29 janvier dernier, **Samuel Just, conseiller auprès du Ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu**. Ce premier contact a permis d'évoquer tout l'intérêt d'un dialogue entre le gouvernement, les villes et les intercommunalités sur les sujets de santé-environnement.

Le RfVS a présenté les travaux du groupe de travail « qualité de l'air intérieur », promouvant une approche d'ouverture face aux difficultés qui demeurent pour les villes et intercommunalités dans la mise en œuvre de la réglementation telle qu'elle est conçue. Cela est renforcé par le contexte inflationniste inédit qui pèse drastiquement sur les budgets. Les sujets de la difficulté d'approvisionnement de produits et de matériaux sans perturbateurs endocriniens et autres polluants, de la nécessité de pouvoir allouer des budgets pour informer et communiquer auprès des habitants et parents d'élèves, et la problématique de financements uniquement construits sous forme d'AMI ont également été évoqués. Enfin, la nécessité d'articulation entre objectifs de santé-environnement et objectifs de réduction des inégalités sociales (ex. sur les ZFE ou le Zéro artificialisation nette) a été rappelé comme une nécessité pour la cohérence et l'efficacité des politiques publiques.

LE RFVS A RENCONTRÉ CAROLINE SÉMAILLE, DIRECTRICE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE.

Le même jour, le Réseau français Villes-Santé a rencontré **Caroline Sémaille et ses équipes** pour évoquer le sujet de la nécessaire coopération entre l'Agence et le RfVS, sur une diversité d'objectifs : accompagner les collectivités sur l'évaluation de leurs interventions et politiques de santé, soutenir l'accès des collectivités aux données disponibles à un niveau fin (communal/infracommunal de type IRIS), renforcer le transfert de connaissances entre l'Agence et les collectivités (résultats des études, état des connaissances scientifiques) et travailler sur l'articulation entre les campagnes nationales et les dynamiques des villes mobilisant les habitants et partenaires locaux.

DEADLINE REPOUSSÉE > ENQUÊTE ET RECUEIL D' ACTIONS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS.

Le Réseau français Villes-Santé a lancé une enquête et un recueil d'actions sur les perturbateurs endocriniens, à destination des Villes-Santé. L'enquête porte sur les actions et les leviers des Villes-Santé pour lutter contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens, et a pour objectif de renforcer la connaissance des actions portées par les Villes-Santé et de les valoriser. De manière conjointe, l'enquête et le recueil d'actions permettront de faire remonter des éléments pertinents au niveau national en cette période charnière entre la fin de la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens 2 (SNPE2) et la définition de sa suite. **La deadline de soumission est repoussée au 23 mars.**

EN CE MOMENT AU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

BIENVENUE À AUDREY GONNEAU ET À MARTINA SERRA.

En ce début d'année, le secrétariat du Réseau français Villes-Santé a accueilli **2 nouvelles salariées** : Audrey Gonneau, chargée de mission prévention et promotion de la santé (remplacement de Julie Boussard) et Martina Serra, chargée de projet européen JA PreventNCD.

Audrey Gonneau a la responsabilité du champ thématique de la prévention et de la promotion de la santé qui intègre une diversité d'actions. Pour la période 2023-2025, les priorités portent sur la santé mentale ; la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité ; la lutte contre le tabagisme et les addictions (dont les espaces sans tabac) ; ainsi que sur la pratique d'activités physiques et sportives.

Martina Serra assure le pilotage et le suivi des activités du Réseau français Villes-Santé dans le cadre du projet européen (sur les volets « santé dans toutes les politiques » et « environnements favorables à la santé »). L'objectif du projet européen JA PreventNCD étant d'améliorer la connaissance, le partage d'informations sur la prévention des cancers et des maladies chroniques en Europe et l'action sur leurs déterminants ; et d'améliorer l'efficacité des politiques et actions en Europe par un partage de méthodologies, d'expériences et de pratiques.

Nous leur souhaitons une nouvelle fois la bienvenue au sein de l'équipe !

✿ UN GROUPE DE TRAVAIL COMMUN « SANTÉ DES ENFANTS, SANTÉ DES JEUNES ET PARENTALITÉ » ET « SANTÉ MENTALE » A EU LIEU LE 23 JANVIER.

Un groupe de travail commun rassemblant les membres du GT « santé des enfants, santé des jeunes et parentalité » et du GT « villes et santé mentale » s'est tenu le mardi 23 janvier autour de la **thématique « santé mentale des étudiants »**. Lors de cette réunion, la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines (Institut de promotion de la santé), le Conseil de santé mentale étudiant de la Ville de Lille et le dispositif national Nightline ont présenté leurs structures et actions. Les échanges et partages d'expériences vont pouvoir alimenter les travaux des deux groupes de travail. D'autres réunions de ce type pourront être organisées au cours de l'année en fonction des besoins et attentes des membres des différents groupes.

✿ LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI) S'EST RÉUNI LE 16 FÉVRIER.

Les membres du groupe de travail sont revenus sur les échanges avec les acteurs nationaux qui ont eu lieu ces derniers mois, et ont fait part de leurs avancées respectives. Les participants ont également convenu de la suite des travaux : le GT a pour projet de se concentrer sur la compilation des retours de terrain en ce qui concerne les liens entre débit de ventilation et QAI. Un compte-rendu sera prochainement disponible sur l'espace réservé.

✿ LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS S'EST RÉUNI LE 27 FÉVRIER.



Lors de ce groupe de travail, deux Villes-Santé ont présenté leur plan d'action contre les perturbateurs endocriniens (PE), dont l'objectif est de sensibiliser la population aux perturbateurs endocriniens afin de diminuer leur exposition à ces substances nocives.

La Ville de Montpellier a présenté son plan d'action de lutte 2022-2027, avec un focus sur la semaine de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens « Ma Santé au Quotidien – Les perturbateurs endocriniens dans mon habitat : comment agir ? ».

La Ville de Lyon a ensuite présenté son plan d'action de lutte 2022-2026 (délibéré en novembre 2023), dont l'étude exploratoire des perfluorés dans les établissements recevant du public vulnérable et le projet exp'air (suivi des phtalates dans les crèches).

✿ RETOURS SUR LES WEBINAIRES ORGANISÉS PAR LE RFVS, LA BANQUE DES TERRITOIRES ET SON HUB.



Le 25 janvier, le Réseau français Villes-Santé, la Banque des Territoires et son Hub ont organisé un **événement hybride sur les « enjeux de santé dans les QPV : comment agir localement ? »**, qui a réuni près de 150 participants. Lors du temps « Regards croisés », qui s'est déroulé de 09h à 10h30, Elsa Micouraud et Lucie Lechat ont présenté les travaux du groupe de travail santé du Réseau national des centres de ressources Politiques de la Ville, qui rappellent les indicateurs de santé dégradés dans les QPV en comparaison à la population générale, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les efforts accrus en prévention et promotion de la santé dans ces quartiers. Puis, lors d'une table ronde, Sylvie Justome (Ville de Bordeaux), Cécile Sornin (Ville de Mulhouse), Céline Charchali (Ville de Porto-Vecchio) et Thibault Mutel (Ville et Eurométropole de Strasbourg) ont témoigné des actions de santé menées dans les QPV par les collectivités, et des freins à lever pour poursuivre l'action sur les inégalités sociales de santé.

Lors du deuxième temps « Les Rencontres du Hub », qui s'est déroulé de 10h45 à 12h15, élus, agents, professionnelles de santé et aménageur des Villes de Nantes et de Cherbourg-en-Cotentin sont revenus en détail sur deux lieux de santé situés dans ou à proximité des QPV (la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Bellevue et le Centre Municipal de Santé Brès-Croizat). Des lieux de santé qui conjuguent soin et prévention-promotion de la santé, avec les témoignages inspirants de ceux qui les font vivre.

Pour accéder au replay « Regards croisés », [cliquez ici](#).

Pour accéder au replay « Rencontres du Hub », [cliquez ici](#).

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

| | |
|----------------------|--|
| 11 mars - 10h/16h | Conseil d'administration Réseau français Villes-Santé Réservé aux membres du conseil d'administration (en présentiel, à Paris) |
| 14 mars - 14h/15h30 | GT Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité Thématique : la santé des étudiants. Réservé aux Villes-Santé (en visio) |
| 19 mars - 10h30/12h | Webinaire de présentation du Réseau français Villes-Santé Ouvert à toutes les villes et intercommunalités qui souhaitent adhérer. Lien de connexion : https://teams.microsoft.com/join/19%3ameeting_M2M2ZD-cyYjUtNzA1Ni00N2M2LTk1MDgtMmY4NjZiMmUyNjI4%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%2241b43b5a-f8f7-446f-9a88-c5d90cb911a3%22%2c%22Oid%22%3a%22ec-8dc5ba-73a5-4810-b4fb-2529ac08c209%22%7d |
| 25 mars - 14h/17h | Assemblée Générale Réseau français Villes-Santé Réservé aux Villes-Santé (en visio) |
| 04 avril - 14h/15h30 | GT Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité Thématique : la parentalité. Réservé aux Villes-Santé (en visio) |

Save the date !

Les prochaines rencontres nationales du Réseau français Villes-Santé auront lieu à Bordeaux, les 28, 29 et 30 mai 2024 et auront pour thématique « **Activités physiques et sportives dans l'espace public : accessibilité, équité et santé** ».

Pour plus d'informations sur l'événement, [cliquez ici](#).



LES « VILLE-À-VILLES » EN COURS

- › **Revue de santé** › Ville de Toulouse.
- › **Stratégie de communication autour des CLS** › Ville de La Rochelle.
- › **Lutte contre le moustique tigre** › Ville de Limoges et Ville d'Aix-en-Provence.

Pour accéder aux « Ville-à-Villes », [cliquez ici](#).



En tant que Ville-Santé, vous disposez d'un accès gratuit à l'espace réservé du site du Réseau français Villes-Santé › www.villes-sante.com. Vous y retrouverez : les documents internes de l'association (kit du membre, kit de présentation RfVS, kit de communication, comptes-rendus des Assemblées générales, etc.), les documents de travail issus des GT (présentations, comptes-rendus, etc.), les recueils d'actions, le répertoire des Villes-Santé, les synthèses des « Ville-à-Villes ».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas envoyer un email à communication@villes-sante.com

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Colloque APPIE (Bordeaux). Le 16 janvier, le RfVS a participé au séminaire annuel du projet APPIE mené par l'équipe de Linda Cambon (ISPED) à Bordeaux. APPIE est un programme de recherche qui vise à documenter et à évaluer les conditions d'impacts des mesures de santé dans toutes les politiques favorables au bien-être et à la santé de l'enfant dans les arènes de politiques publiques qui touchent à l'environnement de l'enfant. Au sein de ce projet, 5 études sont actuellement en cours : APPIE Green (analyser l'impact de la végétalisation des cours d'écoles sur les enfants et leur expérience scolaire au sein des écoles maternelles et élémentaires de Bordeaux) ; APPIE Mix (étudier la viabilité du programme de mixité sociale mis en œuvre dans les crèches de Bordeaux) ; APPIE Time (étudier les déterminants éducatifs influençant le bien-être des élèves dans les stratégies de co-éducation en écoles maternelles et élémentaires) ; APPIE Parent (analyser la contribution de dispositifs de soutien à la parentalité) ; APPIE Blabla (étudier les conditions de mises en place d'interventions écologiques favorisant l'acquisition du langage). Les avancées de ce projet nourriront les actions du GT « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité » et du groupe connexe Santé Scolaire.

Pour accéder à un exemple de publication présenté, [cliquez ici](#).

Pour accéder à plus de publications scientifiques sur la recherche interventionnelle en santé, [cliquez ici](#).

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

✿ LES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE (SISM) DE RENNES ARRIVENT À GRANDS PAS !



En mouvement pour notre santé mentale

16 > 29 mars 2024

Semaines d'information sur la santé mentale

Ateliers, conférences, ciné-débat, expositions

Ville de RENNES
Semaines d'information "santé mentale"
ars
Centre Hospitalier de Bretagne Méridionale
Naison Associative de la Santé

Pour cette nouvelle édition, du 16 au 29 mars, le collectif SISM de Rennes proposera de nombreuses actions autour du thème « **En mouvement pour notre santé mentale** ». Parmi les nombreux événements proposés (ateliers, olympiades, expositions, théâtre, activités de pratique artistique, table ronde et débat, conférences, etc.), le forum du 16 mars sera l'un des temps-forts de cette 34^e édition. De 11h à 17h, au Parc du Thabor, chacun est invité à participer aux diverses activités : disc golf, « Le porteur de paroles » qui permettra de s'exprimer sur la question « Quand je vais mal, je fais quoi ? », parcours sur la santé mentale, stand d'information sur les Premiers Secours en Santé Mentale, espace d'échange avec les membres du collectif SISM, etc

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ LA MÉTROPOLITE DE LYON ADOPTE UN NOUVEAU PLAN VÉLO.

Doté d'un budget de 500 millions d'euros, **le nouveau plan vélo met en mouvement d'ici à 2030**, l'ensemble des leviers à disposition de la collectivité en faveur des modes actifs. Ce plan rassemble plus de 60 actions, articulées autour de cinq axes majeurs : 1. sécuriser et développer les infrastructures dédiées au vélo ; 2. assurer la sécurité de tous les usagers y compris les piétons, les cyclistes et leur vélo ; 3. accompagner les changements de pratiques par la formation et la sensibilisation ; 4. développer des services adaptés et facilitants pour les usagers ; 5. développer l'économie du vélo. Ainsi, le plan répond aux aspirations des habitants, en concertation avec les communes, et répond également aux enjeux de santé, sociétaux et environnementaux des années futures.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ MONTIGNY-LÈS-METZ ORGANISE LA 2^E ÉDITION DU MOIS DU BIEN-ÊTRE.

Du 01 au 28 mars 2024, la Ville de Montigny-lès-Metz organise **le Mois du bien-être** pour prendre soin de soi autour d'un programme gratuit d'ateliers, de conférences et d'activités variées. Les entrées aux conférences sont libres dans la limite des places disponibles.

Pour accéder au programme, [cliquez ici](#).

LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE ACCUEILLE L'EXPOSITION « CANCERS ».



Engagée dans un Plan cancer inédit, la Ville de Saint-Étienne accueille jusqu'au 13 juillet, l'exposition « Cancers ». C'est la première fois que l'exposition qui était visible en 2022-2023 à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, est accueillie en région. Conçue et réalisée par la Cité des sciences et de l'industrie, en partenariat scientifique avec l'Institut national du cancer (Inca) et en collaboration avec l'Institut national de la santé et de la recherche (Inserm), cette exposition itinérante, unique en France, embrasse l'ensemble des dimensions scientifiques, psychiques et sociales de cette maladie complexe. Facilement accessible, pour les jeunes comme pour les adultes, elle donne aussi bien la parole aux professionnels, qu'aux malades et qu'aux personnes qui les accompagnent sur ce grand chemin. Elle est un vecteur unique pour lever les tabous sur les cancers et délivrer, une fois de plus, des messages de prévention au plus grand nombre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).



Début février 2024, l'exposition « Cancers » a débuté son itinérance sur le territoire français. Plusieurs villes ont d'ores-et-déjà manifesté le souhait d'utiliser cette exposition comme outil de sensibilisation et de prévention, placé au service de leur politique de santé publique. Accompagnée d'actions de médiation à destination des habitants du territoire, elle permet de rassembler plusieurs acteurs autour d'une initiative commune portée par la ville et investie par des structures de soins, des associations et des centres culturels locaux.

Si vous souhaitez vous aussi, en tant que Villes-Santé, accueillir l'exposition « [Cancers](#) », mais aussi les expositions « [Microbiote](#) » et « [Corps et sport](#) » sur votre territoire, merci de prendre contact avec Sandrine Delon (sandrine.delon@universcience.fr), responsable de projet à la Direction des expositions d'Universcience.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

LA VILLE DE LYON ACCUEILLE L'EXPOSITION « MICROBIOTE ».

Depuis le 16 février et jusqu'au 30 juin, la Ville de Lyon accueille l'exposition « Microbiote, d'après Le charme discret de l'intestin » à la Cité Internationale de la Gastronomie. Cette nouvelle exposition, inspirée du best-seller « Le Charme discret de l'intestin » de Giulia et Jill Enders, propose un voyage pédagogique et immersif au cœur du corps humain et à la découverte de l'intestin, ce « second cerveau », dont le bon fonctionnement est essentiel à la santé de chacun. En écho avec l'histoire de l'ancien Hôtel Dieu qui l'accueille et inscrit dans la logique de sa labellisation par l'État sur le thème « Santé et nutrition », la Cité Internationale de la Gastronomie propose une exposition qui tire le fil de l'alimentation sous toutes ses formes, en mettant l'accent sur les enjeux de santé et de nutrition.



Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ AUJOURD'HUI, UNE PERSONNE SUR HUIT EST OBÈSE.

Une nouvelle étude publiée dans la revue médicale *The Lancet* montre qu'en 2022, plus d'**un milliard de personnes dans le monde souffraient d'obésité**. L'OMS n'avait pas imaginé le franchissement de ce seuil avant 2030, mais les derniers chiffres publiés début mars, portant sur 190 pays, montrent que l'obésité progresse plus vite que prévu, notamment dans les pays à faibles revenus. Globalement chez les adultes, les taux d'obésité ont doublé en l'espace de 30 ans. Fait encore plus inquiétant, durant cette période, l'obésité a été multipliée par quatre chez les enfants et adolescents.

Cette situation s'accompagne d'une augmentation de la mortalité due à d'autres pathologies, comme des maladies cardiovasculaires, du diabète et certains cancers. L'obésité est une maladie chronique complexe. Ses causes sont toutefois bien établies, tout comme les interventions nécessaires pour la maîtriser, qui sont étayées par des preuves solides. Et pourtant, ces interventions ne sont pas mises en œuvre. Lors de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2022, les États Membres ont adopté le plan d'accélération de l'OMS pour mettre fin à l'obésité, qui vient appuyer l'action menée au niveau national jusqu'en 2030. À ce jour, 31 pays montrent la voie à suivre pour freiner l'épidémie d'obésité en mettant en œuvre ce plan. La France se classe parmi les 50 pays du monde dont les pourcentages sont les plus bas : 17% des adultes et 4% des enfants et adolescents sont obèses. Cette semaine, la Haute Autorité de Santé a indiqué que cette maladie chronique qui pèse sur l'espérance de vie doit être mieux prise en charge par la prévention et les habitudes de vie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ EN 2050, LE NOMBRE DE NOUVEAUX CAS DE CANCERS AURA AUGMENTÉ DE 77% PAR RAPPORT À 2022.

Selon les derniers chiffres du Centre international de recherche sur le cancer (une branche spécialisée de l'OMS), **il devrait y avoir plus de 35 millions de cas de cancer en 2050, contre 20 millions estimés en 2022**. Cette augmentation reflète à la fois le vieillissement et la croissance de la population, ainsi que l'évolution de l'exposition des individus aux facteurs de risque. Le tabac, l'alcool et l'obésité sont des facteurs clés, de même que la pollution atmosphérique. Les pays riches devraient connaître la plus forte augmentation du nombre de cancers, avec 4,8 millions de cas supplémentaires prévus en 2050. Les estimations de l'Observatoire mondial du cancer du CIRC sont basées sur les meilleures sources de données disponibles dans 185 pays et couvrent 36 formes différentes de cancer. Les trois cancers les plus fréquemment détectés dans le monde sont celui du poumon (12,4%), du sein (11,6%) et le cancer colorectal (9,6%).

✿ « WHO GLOBAL REPORT ON TRENDS IN PREVALENCE OF TOBACCO USE 2000–2030 ».

Dans son nouveau rapport, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que **le nombre d'adultes consommant du tabac dans le monde a connu une diminution régulière ces dernières années** : en 2022, environ un adulte sur cinq dans le monde fumait ou consommait des dérivés du tabac, contre un sur trois au tournant du millénaire. Aujourd'hui, ce sont près de 150 pays qui parviennent à faire baisser la consommation de tabac. Même si le nombre de fumeurs ne cesse de diminuer, l'OMS estime que l'objectif d'une baisse de 30% de la consommation de tabac entre 2010 et 2025 ne pourra être atteint. À terme, la Région européenne de l'OMS devrait afficher les taux les plus élevés au monde, avec une prévalence de personnes consommant du tabac légèrement supérieure à 23%. Fait notable, le taux de tabagisme chez les femmes de la Région européenne de l'OMS est deux fois supérieur à la moyenne mondiale, et tend à diminuer beaucoup plus lentement que dans toutes les autres régions. L'OMS appelle alors les pays à accélérer leurs efforts de lutte antitabac, car il reste encore beaucoup à faire. De son côté, et avec pour objectif de protéger les générations futures et de faire en sorte que le tabagisme poursuive sa décrue, l'OMS consacrera **la Journée mondiale sans tabac 2024 à la protection des enfants contre l'ingérence de l'industrie du tabac**.

Pour consulter le rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

Le cancer peut apparaître à tout âge, mais **le risque croît fortement avec le vieillissement en raison des changements cellulaires, moléculaires et physiologiques** (les trois quarts des diagnostics concernent les plus de 55 ans). Le nombre de morts du cancer a été évalué à 9,74 millions pour l'année 2022 par le CIRC qui anticipe une hausse de près de 90% des décès d'ici à 2050. Cette maladie est la deuxième cause de mortalité dans le monde, derrière les maladies cardiovasculaires ; sachant que le cancer tue davantage les hommes que les femmes : sur 100 décès, en moyenne 56 sont des hommes.

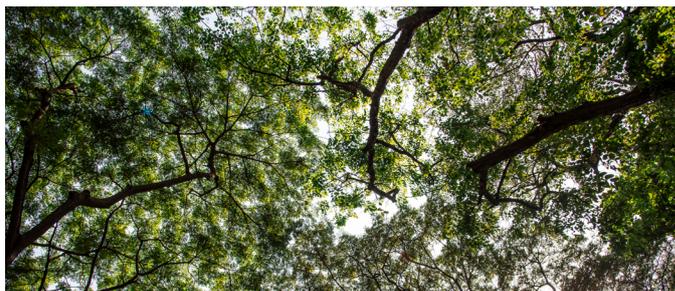
Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

❁ « COMPENDIUM OF WHO AND OTHER UN GUIDANCE ON HEALTH AND ENVIRONMENT ».

L'OMS et d'autres organisations des Nations Unies ont publié au fil des années, des orientations détaillées sur une série de sujets essentiels en matière de santé, notamment sur la thématique santé-environnement. Toutefois, à ce jour, il n'existait pas de compilation systématique de ces orientations à l'intention des décideurs politiques, ce qui rendait difficile l'obtention d'une vue d'ensemble des options disponibles et des actions développées. Pour contrer ce manque, l'OMS a publié le « **Compendium of WHO and other UN guidance on health and environment** », qui est une compilation des orientations pertinentes pour les décideurs en matière de santé-environnement et qui renvoie aux rapports originaux si des détails supplémentaires sont nécessaires. En publiant ce recueil, l'OMS cherche à aider les décideurs et les autres acteurs des pays à adopter des mesures pour améliorer la santé des populations et la santé environnementale ; réduire les inégalités en matière de santé ; sensibiliser aux risques encourus et aux pratiques saines que les populations peuvent intégrer pour les réduire. Une mise à jour du recueil est prévue chaque année, au fur et à mesure que de nouvelles orientations seront disponibles.

Pour accéder au recueil, [cliquez ici](#).

❁ « PROMOTING ENVIRONMENT AND HEALTH POLICIES AT LOCAL LEVEL : A POLICY BRIEF FOR DECISION-MAKERS AND PRACTITIONERS ».



L'expérience des pays de la Région européenne de l'OMS montre qu'il est possible de bâtir des villes saines et durables au niveau local, mais que cela nécessite une volonté et un leadership politique, une vision cohérente, un financement ciblé, des engagements durables à tous les niveaux de l'administration, ainsi que l'engagement des citoyens. **La nouvelle note « Promoting environment and health policies at local level » publiée par l'OMS résume les messages et les enseignements tirés sur la manière dont les autorités locales européennes peuvent mettre en place des politiques efficaces** afin de fournir des environnements sains et durables à leurs citoyens.

Pour accéder à la note, [cliquez ici](#).

❁ LA DIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES S'EST TENUE AU PANAMA DU 05 AU 10 FÉVRIER.



Des délégués venus du monde entier se sont réunis à Panama pour la dixième session de la Conférence des Parties (COP10) à la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. La Conférence des Parties est l'organe directeur de la Convention-Cadre de l'OMS, qui dirige les efforts internationaux de lutte antitabac depuis plus de 20 ans. Les représentants de 142 Parties ont échangé sur un ensemble de questions allant des progrès dans la mise en œuvre du traité à la réglementation de la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage. Au niveau mondial, quelques 200 000 hectares de terres sont déboisées chaque année pour la culture du tabac, ce qui représente jusqu'à 20% de l'augmentation annuelle des gaz à effet de serre. La décision de renforcer

l'article 18 axé sur la protection de l'environnement et de la santé invite les Parties à **tenir compte des incidences sur l'environnement de la culture, de la fabrication, de la consommation et de l'élimination des déchets des produits du tabac, y compris par les politiques nationales relatives au tabac et à la protection de l'environnement.** Une autre décision importante a été prise pour **renforcer les directives sur la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage transfrontières et la représentation du tabac dans les médias de divertissement.** Les Parties ont également convenu de prolonger de cinq ans le mandat de la « Stratégie mondiale pour accélérer la lutte antitabac : faire avancer le développement durable par la mise en œuvre de la Convention-Cadre de l'OMS 2019-2025 », afin qu'elle soit pleinement alignée sur le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Enfin, **cette dixième session a adopté la Déclaration de Panama**, qui insiste sur le conflit fondamental et irréconciliable entre les intérêts de l'industrie du tabac et ceux de la santé publique. La Déclaration souligne également **la nécessité d'une cohérence des politiques au sein des gouvernements** afin qu'elles se conforment aux exigences de l'article 5.3 de la Convention-Cadre de l'OMS, qui vise à protéger les politiques de santé publique face aux intérêts commerciaux de l'industrie du tabac.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

NUTRI-SCORE : LE POINT SUR LES NOUVEAUTÉS.



Mis en place depuis 2017, le Nutri-Score va connaître **une nouvelle évolution afin d'aider encore mieux les consommateurs à comparer les produits selon leur qualité nutritionnelle**. Pour les boissons, la présence d'édulcorants sera désormais prise en compte afin d'éviter que les industriels utilisent ces additifs à la place de sucre pour améliorer la note de leurs produits. Ainsi, la note de certains poissons gras et des huiles riches en bonnes graisses va grimper alors que celle d'autres produits encore trop sucrés ou trop salés va se dégrader. De plus, il sera plus facile de repérer les produits à base de farine complète, riches en fibres, qui auront désormais de meilleurs scores que leurs équivalents raffinés. De nombreux produits vont donc voir leur score changer, entre 30% et 40% des produits étant concernés. Pour rappel, ce n'est pas la composition de ces derniers qui change mais la façon dont leur score est calculé.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE SES TRAVAUX SUR LA POLLUTION DE L'AIR DANS LES SALLES DE CLASSE.

Santé publique France a publié les résultats de la première évaluation quantitative des impacts sur la santé (EQIS) de la pollution de l'air dans les salles de classe des écoles élémentaires. Ces travaux permettent d'estimer que **plusieurs dizaines de milliers de cas d'asthme chez les enfants de 6 à 11 ans seraient évitables chaque année en France via une réduction des expositions au formaldéhyde et aux moisissures dans les salles de classe**. L'étude met en lumière l'importance de poursuivre les actions d'amélioration de la qualité de l'air au sein des établissements scolaires, que ce soit en réduisant les sources d'exposition mais aussi par l'amélioration du renouvellement de l'air des salles. Ces actions nécessitent la prise en compte de ces enjeux de manière coordonnée entre les différents acteurs et notamment entre les collectivités territoriales et le ministère de l'Éducation nationale, qui jouent un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'air de ces établissements au bénéfice de la santé des enfants. Des travaux complémentaires sont en cours pour évaluer si des déclinaisons locales de ces évaluations sont possibles. Cela permettrait de fournir aux collectivités des estimations plus fines, utiles à l'action territoriale.

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE PUBLIE LES RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE MENÉE SUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL DES ADULTES.

L'objectif de l'article « la consommation d'alcool des adultes en France en 2021, évolutions récentes et tendances de long terme » est d'actualiser les constats datant de 2017 en France hexagonale et 2014 dans les départements ultramarins ; et de permettre d'apprécier les tendances sur près de 30 ans. Ces tendances révèlent **une baisse de la consommation quotidienne** (23,9% en 1992 vs 8% en 2021) **et hebdomadaire** (62,6% en 2000 vs 39% en 2021) **au cours des dernières décennies** faisant ainsi écho aux baisses des volumes de vente. En revanche, le phénomène des alcoolisations ponctuelles importantes (API) suit des tendances récentes contrastées : plutôt en diminution chez les jeunes hommes, il tend à augmenter chez les femmes de plus de 35 ans (21,4% en 2017 vs 23% en 2021). Des disparités régionales sont aussi observées. Les modes de consommation d'alcool continuant d'évoluer, il apparaît nécessaire d'**accompagner ces tendances par des actions de prévention qui contribuent à débanaliser et à réduire la consommation d'alcool**, tout en étant particulièrement vigilants aux profils plus à risques.

Pour accéder à l'article, [cliquez ici](#).

En effet, ces actions relèvent des collectivités territoriales, chargées du bâti scolaire, mais aussi des occupants de ces locaux d'enseignement. Ainsi, l'intégration de critères sanitaires et environnementaux dans le choix des matériaux, meubles ou fournitures scolaires utilisés dans les salles de classe peuvent limiter l'exposition au formaldéhyde ou à d'autres composés organiques volatils. L'entretien des systèmes de ventilation et l'aménagement des salles peuvent aussi jouer un rôle. Par ailleurs, **l'étude montre une nouvelle fois l'intérêt sur un plan sanitaire d'aérer les salles de classe pour diminuer l'exposition aux polluants de l'air intérieur**, geste qui avait été également rappelé comme essentiel en milieu scolaire lors de l'épidémie de COVID. Enfin, cette étude conforte l'intérêt d'une surveillance réglementaire de la qualité de l'air de ces établissements.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **Dans le cadre de la 13e édition du Concours S'engager Pour les Quartiers, la fondation FACE lance un appel à candidatures, ouvert jusqu'au 15 mars.** Lancé à l'initiative de l'ANRU et FACE en 2011, le Concours S'engager Pour les Quartiers est une initiative qui vise à encourager et à récompenser des projets novateurs et positifs développés au sein des territoires, dans le but de lutter contre les discriminations et la pauvreté. Le concours offre une plateforme unique pour mettre en avant des initiatives locales qui apportent des solutions concrètes aux défis sociaux, économiques et environnementaux rencontrés par les quartiers.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Suite au colloque « Promotion de la santé en milieu scolaire : actualité de la recherche et de l'innovation », l'Institut national du cancer coordonne la publication d'un numéro spécial au sein de la revue Global Health Promotion avec une publication en accès libre prévue début 2025.** Ce numéro spécial sera composé d'articles scientifiques et de commentaires. **Clôture de l'appel : 26 mars.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'Ademe et l'Écolab du Commissariat général au développement durable (ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires) lancent les Expé URBA Santé pour permettre aux acteurs de l'aménagement, de la santé et de la transition écologique de tester ensemble des actions favorisant à la fois la bonne santé des habitants et la transition écologique dans les territoires.** Ce dispositif poursuit deux grands objectifs : tester des actions innovantes qui contribuent à faire les premiers pas en matière d'UFS ; et se placer dans une logique « d'action probante » en tirant pleinement profit du potentiel de la donnée. **Date limite de soumission des candidatures : 31 mars.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La MILDECA a lancé un nouvel appel à projets « Fonds de lutte contre les addictions ».** Cet AAP vise à encourager des projets de prévention et de réduction des risques et des dommages liés à la consommation de substances psychoactives et à l'usage des jeux vidéo et/ou des jeux d'argent et de hasard, ainsi que des projets de prévention liés aux usages problématiques des écrans. **Date limite des candidatures : 10 avril.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'Institut national du cancer a lancé l'édition 2024 de l'appel à projets AGIR en Santé publique.** Cet appel vise à accompagner les politiques de prévention, de dépistage des cancers et de personnalisation du parcours de soins en cancérologie, notamment en lien avec la Stratégie décennale de lutte contre les cancers ; à soutenir des études, expérimentations et actions spécifiques. L'appel est structuré en 7 axes, les trois premiers couvrant des thématiques de prévention primaire : 1. accès à une alimentation favorable à la santé ; 2. vers une génération sans tabac ; 3. réduction des risques liés à la consommation d'alcool. Les expérimentations et actions proposées visent au déploiement d'actions de santé publique et doivent s'appuyer sur des démarches innovantes, reproductibles et mutualisables, en intégrant systématiquement une évaluation solide. Elles peuvent être conduites au niveau national ou dans des territoires spécifiques, en population générale ou auprès de publics ciblés. **Date limite de soumission : 09 avril.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a annoncé l'ouverture du concours ID-Marche « Espaces publics exemplaires pour la marche ».** Le concours a pour objectif de mettre en lumière des projets d'aménagement public exemplaires pour les piétons ; de faire rayonner les bonnes pratiques ; et d'intensifier la prise en compte de la marche dans les politiques locales. Les projets proposés doivent être portés par une collectivité locale disposant de la compétence pour les mener (bloc communal, syndicat mixte, conseil départemental, etc.) ou par un aménageur agissant pour le compte d'une collectivité locale. **Date limite de soumission : 20 avril.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Commission européenne a publié un appel à propositions « pour prévenir et combattre la violence fondée sur le genre et la violence envers les enfants ».** Les priorités retenues sont : 1. actions transnationales à grande échelle et à long terme pour lutter contre la violence fondée sur le sexe ; 2. actions ciblées pour la protection et le soutien des victimes et des survivants de la violence sexiste ; 3. actions ciblées pour la prévention de la violence fondée sur le sexe, dans la sphère domestique, dans les relations intimes et en ligne, y compris par des actions ciblées auprès des auteurs de violence ; 4. actions ciblées permettant aux systèmes intégrés de protection de l'enfance de fonctionner dans la pratique. **Date de clôture : 24 avril.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La SFSP co-organise avec ISPAH, l'Association Internationale pour l'Activité Physique et la Santé, son congrès mondial à Paris fin octobre 2024.** À cette occasion, la SFSP lance un appel à articles pour un numéro thématique de sa revue Santé publique afin de valoriser les connaissances et productions francophones. Les contributions sont invitées à explorer la diversité des milieux de vie, des groupes de populations cibles, des types d'interventions et des modalités de pratique de l'activité en tant qu'outil clé des politiques publiques. Elles peuvent se décliner sous forme d'articles sur les trois rubriques de la revue et de trois types (recherche originale, article court, synthèse des connaissances). Les articles seront diffusés dans le cadre d'un dossier, d'un numéro thématique ou d'un hors-série, entièrement en accès libre sur internet. **Les soumissions doivent être déposées le 30 avril au plus tard.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Destiné à préparer les collectivités à mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur, l'édition 2024 de l'appel à projets Aact-Air de l'Ademe est ouvert jusqu'au 14 mai prochain.** Le montant de l'aide versée sous forme de subvention peut atteindre 100 000 euros par projet.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ACCÈS AUX SOINS.

- **La HAS a publié de nouvelles recommandations pour veiller à ce que les personnes en situation de grande précarité et présentant des troubles psychiques aient accès à un parcours de santé, d'insertion sociale et de vie citoyenne.** La HAS souligne l'importance d'aller à la rencontre de ces personnes sur leurs lieux de vie, de leur offrir un accompagnement global et d'intervenir le plus précocement possible. Les recommandations s'adressent à la fois aux équipes intervenant auprès des personnes concernées et aux pouvoirs publics appelés à les soutenir en organisant la coordination des acteurs (santé, social, logement, etc.) sur les territoires.

Pour accéder aux recommandations, [cliquez ici](#).

- **Les 22 et 23 janvier, l'OCDE a tenu à Paris une réunion des ministres de la Santé sur « des politiques meilleures pour des systèmes de santé plus résilients », ainsi qu'un forum politique sur « l'innovation en matière de santé axée sur la personne ».** Cette réunion exceptionnelle a permis de discuter des moyens pour mieux répondre aux attentes des populations au moment où le secteur de la santé est confronté à de nombreux défis autant qu'à de nouvelles opportunités.

La déclaration finale adoptée par les ministres met en avant plusieurs objectifs qui vont guider les futurs travaux de l'OCDE : 1. construire des systèmes de santé plus résilients ; 2. promouvoir des soins de santé innovants et centrés sur les personnes ; 3. améliorer la santé des populations ; 4. valoriser une meilleure intelligence des systèmes de santé.

Pour accéder à la déclaration, [cliquez ici](#).

- **À l'issue de la réunion ministérielle sur la santé le 23 janvier, l'OCDE a publié le rapport « La santé du point de vue des patients. La prochaine génération d'indicateurs de résultats des soins de santé »** issu des résultats préliminaires de l'enquête sur les indicateurs fondés sur les déclarations des patients (PaRIS). L'enquête PaRIS apporte un nouvel éclairage sur la manière dont les modèles de soins primaires répondent aux besoins des personnes, indépendamment de leur genre, de leurs revenus ou de leur niveau d'études.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET MOBILITÉS.

- **Le 28 décembre 2023 a été publié l'arrêté fixant le modèle de formulaire de prescription d'une activité physique adaptée.**

Pour accéder à l'arrêté, [cliquez ici](#).

- **La FHF a publié un livre blanc « Sport Santé » qui présente 24 propositions pour placer la prévention au cœur des politiques publiques.** Élaborées par le Comité Prévention de la FHF, sous l'égide du Professeur François Chollet, ces propositions se veulent être une contribution au débat public pour mieux intégrer l'activité physique dans les politiques nationales, locales et dans les établissements.

Pour accéder au livre blanc, [cliquez ici](#).

- **L'Onaps a créé une vidéo en motion design afin de présenter le dispositif Diag'ACT.** Après une première expérimentation sur le territoire de Billom Communauté en 2021, soutenue par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'Onaps étend désormais sa démarche de diagnostic territorial à l'échelle nationale.

Pour visionner la vidéo, [cliquez ici](#).

- **Dans ses priorités pour 2024, le Club des villes et territoires cyclables et marchables appelle l'État à amplifier son soutien aux collectivités qui investissent pour développer le vélo et la marche.** Parallèlement, le Club lance, ce mois-ci, sa plateforme « Investir pour le vélo » avec le soutien de l'Ademe. Cette version numérique de son guide du coût des politiques vélo va permettre aux collectivités d'estimer le montant des investissements à prévoir dans les domaines de la conception de projets, les aménagements, les services et animations, la communication mais aussi les aides financières disponibles. La plateforme comportera également des exemples concrets de projets.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'agence nationale du sport a publié une note d'orientation pour relancer la gouvernance territoriale.** Datée du 24 janvier, cette note précise qu'avec l'organisation des Jeux Olympiques et la Grande Cause nationale dédiée à la promotion des activités physiques et sportives, le sport aura en 2024, une place « centrale et inédite ». Avec cette note, l'ANS affiche sa volonté de continuer à œuvrer pour l'effectivité d'une nouvelle gouvernance territoriale du sport en France, et invite les acteurs locaux à la rejoindre pour y parvenir.

Pour accéder à la note, [cliquez ici](#).

- **Avec le soutien du ministère des Sports et de l'Agence nationale du sport, et sous la coordination de l'Ufolep, 500 villages ruraux de moins de mille habitants vont être sélectionnés pour développer des événements sportifs sur leur territoire durant l'année 2024.** L'ambition du futur appel à projets « Le sport au cœur des villages » est de démontrer comment la cour de l'école du village, une salle des fêtes ou d'autres équipements peuvent prendre une dimension sportive. Les cinq cents événements qui seront sélectionnés devront faire la promotion de la pratique sportive sous des angles divers, comme la santé, et pourront s'articuler avec des sujets culturels. L'appel à projets, dont le cahier des charges sera validé prochainement, sera doté d'un budget de plusieurs centaines de milliers d'euros. Les événements sélectionnés devront se tenir de mai à octobre 2024.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Diffusé le 12 février sur Arte, le documentaire « À vos marques, prêts, bougez – Le sport c'est la santé » aborde les enjeux que sont la promotion de l'activité physique et la lutte contre les comportements sédentaires.** L'occasion de faire le constat de l'évolution de nos comportements en la matière, d'alerter, mais aussi de mettre en avant les pratiques innovantes en France et dans le monde.

Pour visionner le replay, [cliquez ici](#).

- **La première évaluation du dispositif « Deux Heures hebdomadaires de sport » au collège expérimenté depuis fin 2022, n'a pas atteint les jeunes les plus éloignés de la pratique sportive (filles, élèves en situation de handicap), pourtant cible prioritaire.** Le dispositif se heurte au souci de l'identification de ces élèves. Résultat : neuf volontaires sur dix sont déjà impliqués dans des activités sportives en dehors de l'EPS, dont plus de la moitié sont inscrits dans un club. Autre point négatif : un tiers des non-sportifs inscrits ont quitté le dispositif, une part qui s'élève à 38% chez les filles. De plus, les activités proposées ne se sont parfois pas assez distinguées des modalités traditionnelles pour susciter l'intérêt des collégiens peu sportifs, ces derniers « étant en quête d'une atmosphère particulièrement bienveillante et encourageante ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **À quelques mois du début des Jeux Olympiques 2024, la 8e édition de la Semaine Olympique et Paralympique aura lieu du 02 au 06 avril.** Ces quelques jours mettront en lumière les Jeux et les sportifs venant des quatre coins du globe et marqueront le début des festivités des Jeux Olympiques et Paralympiques à travers tout le territoire. Des ressources et un programme d'animations pédagogiques sont mis à disposition des enseignants et des élèves à l'occasion de cette Semaine, notamment celles du Réseau Canopé et du Comité national olympique français, qui sont disponibles sur le site éducol.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le Cerema organise un webinaire « Piétons – cyclistes : pour une cohabitation apaisée sur l'espace public », le 14 mars de 14h à 16h.** Cette conférence en ligne reviendra sur les éléments fondamentaux à prendre en compte pour aménager des espaces publics marchables et cyclables pour tous les usagers, tout en laissant une large place aux témoignages de collectivités et d'associations. Ce temps d'échanges est co-organisé par le Cerema, le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) et l'Académie des mobilités actives (ADMA).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Un arrêté du 13 février 2024 porte la création de l'Observatoire national du sport.** Sa mission consistera à fournir aux décideurs publics, au mouvement sportif, aux acteurs économiques du sport et, plus généralement, au public une information régulière sur l'état et l'évolution des activités physiques et sportives. Placé auprès de la direction des sports du ministère, cet observatoire est doté d'un comité de pilotage qui définira le programme de travail annuel à partir des recommandations formulées par son conseil scientifique.

Pour accéder à l'arrêté, [cliquez ici](#).

ADDICTIONS.

- **La Global Drug Survey, la plus grande enquête internationale sur les drogues licites et illicites, et leur consommation est ouverte jusqu'au 30 avril.** Pour son édition 2024, l'enquête aborde notamment l'impact du prix des drogues licites et illicites, la consommation de drogues améliorant les performances et l'image, les tendances en matière de consommation de tabac illicite et la perception des politiques de lutte contre le tabagisme, la consommation de protoxyde d'azote, et enfin la consommation de drogues dans un contexte festif. Les résultats de l'enquête devraient être publiés à la mi-2024.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Les inscriptions pour le 13e congrès addiction organisé par la Fédération Addiction les 13 et 14 juin à Bordeaux sont ouvertes.** À travers ses plénières, ateliers et conférences, le congrès est un espace unique en France d'échanges sur les addictions. La Fédération Addiction construit le programme de son congrès sur la base des actions de terrain : projets, innovations, recherches, etc.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ALIMENTATION.

- **Cinq doctorants du Réseau doctoral en santé publique organisent le webinaire « Alimentation durable en France : Quels enjeux de santé publique et comment y répondre ? », le mardi 19 mars de 09h à 17h.** Lors de cette journée, les interventions permettront : de présenter la définition de l'alimentation durable et l'impact de l'alimentation sur la santé individuelle et environnementale ; d'explorer les aspects économiques et sociaux de l'alimentation durable ; de questionner son acceptabilité dans la population ; d'évoquer des solutions possibles pour une production compatible avec la santé de tous. Ce séminaire en ligne est gratuit et ouvert à tous.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Suite au vote favorable du CNA plénier, le document de suivi de l'Avis 84 sur l'éducation à l'alimentation a été publié.** Le groupe de travail présidé par Daniel Nizri fait le point sur la mise en œuvre des 9 recommandations clés de l'Avis 84. Ces dernières visent à promouvoir une éducation à tous les âges de la vie ; à construire une vision globale de l'alimentation et aller vers une cohérence et une complémentarité des messages. Le groupe de travail a identifié des pistes d'actions pour favoriser une mise en œuvre plus aboutie des recommandations, visant ainsi à répondre de manière plus efficace aux ambitions de l'Avis 84.

Pour accéder au document de suivi, [cliquez ici](#).

- **Le CNA a publié son rapport annuel 2023.** Parmi ses missions inscrites dans la loi, il est précisé que le CNA « remet chaque année au Parlement et au Gouvernement son rapport d'activité dans lequel il formule des propositions d'évolution de la politique de l'alimentation ».

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Le Haut conseil pour le climat a réalisé, dans le cadre de ses missions et à partir des constats sur les émissions et l'empreinte alimentaire, une analyse des politiques alimentaires et agricoles à l'aune des enjeux climatiques.** Il s'agit d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité de l'action publique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les puits de carbone, réduire l'empreinte carbone et développer l'adaptation au changement climatique du système alimentaire.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Des chercheurs ont étudié les liens entre les additifs alimentaires émulsifiants et le risque de cancer. Cette étude épidémiologique a été menée à partir des données de la cohorte française NutriNet-Santé.** L'étude met en avant une association entre la consommation de produits contenant des carraghénanes (E407 et E407a) et des monoglycérides et diglycérides d'acides gras (E471) et les cancers de manière générale, et en particulier les cancers du sein et de la prostate. Si cette première étude épidémiologique ne permet pas de conclure à un lien de cause à effet, elle apporte des éléments supplémentaires soulignant les effets néfastes de l'alimentation ultra-transformée sur la santé.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

BIODIVERSITÉ ET ESPÈCES À ENJEUX.

- **La Fondation Abbé Pierre a soutenu le guide pratique « Punaises de lit : survivre à l'invasion sans péter les plombs » réalisé par l'association meurthe-et-mosellane de lutte contre le mal-logement SITOITLIEN.** Parue en novembre dernier, les 108 pages dessinées par Camille Burger, illustratrice et peintre, constituent un ouvrage conçu comme un guide pratique, ludique et humoristique donnant toutes les bonnes étapes et les bons gestes pour venir à bout du nuisible. Cette bande dessinée inédite a été distribuée à titre gracieux à des familles défavorisées, des structures concernées par la problématique et des associations partenaires et caritatives œuvrant dans le champ de la solidarité.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- En collaboration scientifique avec le Muséum national d'Histoire naturelle, l'Anses organise le 25 avril (à l'Espace Van Gogh à Paris 12), un séminaire à destination de la communauté scientifique et technique travaillant sur les moustiques vecteurs. Cet événement permettra de présenter des travaux de recherche innovants en entomologie, virologie, biologie, sciences humaines et sociales ; et d'évoquer des actions concrètes mises en œuvre par des acteurs de la lutte anti-vectorielle pour répondre aux enjeux actuels et améliorer les stratégies de lutte.

Pour consulter le programme, [cliquez ici](#).

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

- Alors que le Gouvernement est en train d'élaborer sa Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat, le Réseau Action Climat et la Société Française de Nutrition (SFN) ont conduit une étude qui met en évidence la nécessité d'actualiser les recommandations alimentaires du Programme National Nutrition Santé (PNNS) en prenant en compte non seulement les enjeux de nutrition et de santé humaine, mais aussi les impacts environnementaux liés à l'alimentation. L'étude fournit des résultats scientifiques inédits sur les régimes alimentaires permettant de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre, avec une diminution de 50% de la consommation de viande par rapport à la moyenne française actuelle, tout en satisfaisant l'ensemble des apports nutritionnels recommandés. En s'appuyant sur ces résultats et sur un benchmark international, l'étude formule également des propositions concrètes pour faire évoluer les recommandations alimentaires du PNNS.

Pour accéder à la synthèse de l'étude, [cliquez ici](#).

CADRE DE VIE.

- Les résultats du troisième « Baromètre annuel du cadre de vie » publiés le 20 février par l'Observatoire national du cadre de vie (ONCV) montrent que les Français placent toujours le confort et la qualité de leur logement en tête des éléments qui comptent le plus à leurs yeux (même si ce critère a reculé par rapport à la précédente édition). En revanche, ils attachent plus d'importance à leur environnement proche, notamment la présence de la nature et de services de proximité. Ils sont également de plus en plus à vouloir déménager mais la baisse du pouvoir d'achat et l'impact de la crise du marché immobilier les conduisent à y renoncer.

Pour accéder au baromètre, [cliquez ici](#).

CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- Le Cerema a publié un recueil de solutions pour adapter la voirie urbaine au changement climatique. Ce dernier est issu d'une étude qu'a menée le Cerema pour dresser un panorama de solutions mises en œuvre dans les territoires afin d'améliorer le confort et la résilience des voiries.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

CULTURE, ARTS ET SANTÉ.

- Annoncée par Rachida Dati, ministre de la Culture, le ministère de la Culture a lancé le « Printemps de la ruralité » sous son volet numérique. L'objectif de cette concertation numérique est de recueillir durant deux mois les idées et les propositions des acteurs concernés et de l'ensemble des citoyens sur la vie culturelle dans les territoires ruraux. Une première phase de concertation est ouverte jusqu'au mois de mars afin de recueillir des avis et des propositions et de mettre en valeur toutes les initiatives ou actions qui existent déjà au sein des zones rurales. En parallèle, des rencontres, ateliers et débats seront organisés dans toutes les régions en collaboration avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC/DAC) pour favoriser les échanges et faire émerger des propositions innovantes. À l'issue de cette consultation se tiendront des Assises nationales de la culture en milieu rural pour en présenter les fruits et valider une feuille de route visant à renforcer la place de la culture au cœur des territoires ruraux.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

DONNÉES EN SANTÉ.

- L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes et l'Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes ont rédigé le guide « L'évaluation en 7 étapes. Guide pratique pour l'évaluation des actions santé et social ».

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

- Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a publié le 6ème état des lieux du sexisme en France « S'attaquer aux racines du sexisme ». Famille, école et numérique sont les trois incubateurs qui inoculent le sexisme aux enfants dès le plus jeune âge. Il faut donc le combattre là où il naît. C'est une des principales conclusions.

Pour accéder au rapport annuel, [cliquez ici](#).

ENFANCE, JEUNESSE.

- **L'association EnCLASS, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) et l'École des hautes études en santé publique (EHESP), en partenariat avec l'Éducation Nationale ont mené une enquête en ligne auprès des adolescents (collégiens et lycéens) sur les usages de substances psychoactives.** Entre mars et juin 2022, 9 566 collégiens et lycéens ont participé en France à la deuxième édition, permettant notamment de repérer les niveaux scolaires où les consommations d'alcool, de tabac et de cannabis s'initient. Si l'on observe une baisse continue des usages de drogues à l'adolescence, la consommation de boissons alcoolisées reste néanmoins en 2022, largement partagée par les adolescents. De même, le niveau relativement élevé des épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante, mesuré pour la première fois en 2022 parmi les élèves de 3e et 4e, traduit la place encore spécifique de l'alcool chez les plus jeunes : les API concernent 14,6 % des élèves de 4e et 3e. Chez les lycéens, les API concernent 34,5 % d'entre eux.

Pour accéder aux résultats de l'enquête, [cliquez ici](#).

- **La Commission des affaires culturelles et de l'éducation a présenté son rapport d'information en conclusion des travaux de la mission d'information sur l'apprentissage de la lecture.** La mission d'information s'est donnée pour objet d'établir un état des lieux de l'apprentissage de la lecture en France, en particulier par les enfants dans le cadre scolaire, pour en identifier les éventuels points de blocage et proposer des pistes d'évolution. Elle aborde notamment les sujets des méthodes et des supports d'enseignement, de la formation des enseignants à la transmission de ce savoir ou encore de l'évaluation des élèves.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Dans son dernière baromètre, publié le 05 février, Santé publique France indique que les jeunes adultes, âgés de 18 à 24 ans, sont les plus touchés par le suicide,** que ce soit par les pensées suicidaires ou les tentatives de suicide. Ainsi, selon l'Agence, si 4,2% des sondés de tout l'échantillon (18-85 ans) disent qu'ils ont eu des pensées suicidaires en 2021, ils sont 7,2% de jeunes adultes (18-24 ans) à reconnaître avoir songé au suicide cette année là, les femmes (4,8%) étant plus touchées que les hommes (3,5%).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Société canadienne de pédiatrie a publié un document de principes « Le développement sain de l'enfant par le jeu risqué extérieur : un équilibre à trouver avec la prévention des blessures ».** Il souligne les bénéfices des « jeux risqués » (grimper, sauter en hauteur ; faire du vélo ou courir à grande vitesse, jouer avec des outils, se bagarrer, jeux comportant des chocs, etc.) pour le développement sain de l'enfant. La Société invite les pédiatres à percevoir le jeu risqué extérieur comme un moyen de contribuer à prévenir et à gérer des problèmes de santé courants tels que l'obésité, l'anxiété et les problèmes de comportement.

Pour accéder au document de principes, [cliquez ici](#).

- **L'Assemblée nationale a définitivement adopté une proposition de loi visant à mieux protéger le droit à l'image des enfants, face aux dérivés de certains parents accusés d'exposer leurs enfants sans retenue sur les réseaux sociaux.** Le texte, adopté à l'unanimité, ajoute la « vie privée » de l'enfant aux éléments devant être protégés par les détenteurs de l'autorité parentale, au même titre que « sa sécurité » ou « sa santé » selon le code civil. Le droit à l'image du mineur est protégé « en commun » par les deux parents, en tenant compte de l'avis de l'enfant, « selon son âge et son degré de maturité. Ce texte vise à responsabiliser les parents face aux risques d'usages malveillants des images partagées, et à signifier aux enfants que « leurs parents ne disposent pas d'un droit absolu sur leur image ».

Pour accéder au texte, [cliquez ici](#).

- **Début février au ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, la Fondation pour l'Enfance a révélé les résultats de la 2e édition de son baromètre mesurant la perception de l'impact du numérique sur les enfants de 0 à 6 ans.** Menée auprès de 602 parents et 300 professionnels de la petite enfance, l'étude IFOP apporte plusieurs enseignements majeurs : les effets néfastes des écrans sur le développement des enfants sont unanimement reconnus ; face au constat que les écrans peuvent avoir des effets néfastes sur les enfants, l'attitude des parents est ambivalente ; les sage-femmes et puéricultrices appellent à renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation.

Pour accéder au baromètre, [cliquez ici](#).

- **Une circulaire du ministère de l'Éducation Nationale datée du 02 février rappelle que la lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité absolue.** Elle détaille sa mise en œuvre telle qu'elle résulte du plan interministériel présenté en septembre 2023. La première partie du texte évoque l'action à mener au sein des écoles, collèges et lycées, laquelle vise à prévenir et détecter tous les faits de harcèlement et à y apporter une réponse « ferme et systématique ». La seconde partie revient sur l'organisation et le pilotage de la politique de lutte contre le harcèlement et détaille, niveau par niveau, quelles sont les responsabilités des différents acteurs au sein de l'Éducation Nationale.

Pour accéder à la circulaire, [cliquez ici](#).

- **L'enquête Harcèlement 2023 du ministère de l'Éducation Nationale menée en novembre 2023 auprès d'un échantillon de 21 700 élèves du CE2 à la Terminale met en lumière une situation préoccupante, particulièrement à l'école élémentaire.** À la suite de cette publication, le ministère de l'Éducation Nationale a annoncé de nouvelles mesures pour mieux identifier les situations à risques. D'une part, l'enquête Harcèlement sera menée chaque année en novembre et son analyse rendue publique sous la forme d'un « baromètre annuel ». D'autre part, dès qu'un questionnaire conduira à identifier une situation à risques, la classe concernée fera l'objet d'investigations complémentaires et, en cas de signaux faibles ou de faits de harcèlement signalés concernant un élève, une réponse immédiate sera apportée. Enfin, une attention spécifique sera apportée sur le premier degré où les situations à risques sont significativement plus élevées.

Pour accéder aux résultats de l'enquête, [cliquez ici](#).

- **À l'occasion de la journée mondiale de l'obésité du 04 mars, la HAS propose deux parcours de soin du surpoids et de l'obésité, chez l'enfant et l'adolescent d'une part, chez l'adulte d'autre part.** Ces travaux ont pour objectif de faciliter l'organisation et la mise en œuvre des soins ainsi que l'accompagnement des personnes concernées par cette maladie chronique aux multiples retentissements.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'UNICEF a publié le rapport « La situation des enfants dans l'Union européenne 2024 » qui souligne qu'un enfant sur quatre (soit 20 millions d'enfants) dans les pays de l'UE est menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale.** « L'Union européenne, bien qu'étant l'une des régions les plus prospères du monde, fait face à des défis majeurs tels que des taux élevés de pauvreté et d'exclusion sociale, des problèmes de santé mentale, une exposition à la pollution, ainsi que de nombreux risques en ligne. Ils privent ainsi des millions d'enfants d'opportunités et compromettent le potentiel des générations les plus jeunes de l'UE », a déclaré Bertrand Bainvel, représentant de l'UNICEF auprès des institutions européennes. L'UNICEF dévoile ce rapport en amont des élections du Parlement européen en juin, marquant le début d'un nouveau cycle politique de cinq ans. L'objectif est d'éclairer la vision de l'UE en matière de protection des droits des enfants et des générations futures, mettant particulièrement l'accent sur les plus vulnérables et les plus défavorisés, tels que les enfants handicapés, ceux vivant dans la pauvreté, les enfants réfugiés et migrants, ainsi que les groupes confrontés à la discrimination.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ.

- **À l'occasion de la Journée mondiale des solitudes, la Fondation de France publie la 13e édition de son étude annuelle sur les solitudes en France.** Cette édition, menée en collaboration avec une équipe de recherche et le Crédoc, confirme l'ampleur de la solitude dans le pays : en 2023, 12% des Français se trouvent en situation d'isolement total, et une personne sur 3 n'a aucun ou qu'un seul réseau de sociabilité (amis, voisins, famille, collègues ou milieu associatif). La faiblesse des interactions sociales continue de toucher prioritairement les plus modestes. En ce qui concerne le sentiment de solitude, 83 % des personnes isolées souffrent de cette situation, un chiffre en progression de 4 points par rapport à 2020. Cette édition propose un focus qualitatif sur les lieux de solitude, pour mieux comprendre les liens entre espace, territoire et isolement social. On relève que les personnes isolées, de même que celles se sentant seule, sont beaucoup plus nombreuses dans les zones rurales fragilisées et les quartiers prioritaires. Les géographies de l'isolement se calquent sensiblement sur celles de la précarité, voire de la grande pauvreté.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- À l'occasion de la sortie du 3e baromètre « Hygiène & Précarité en France » réalisé par l'Ifop pour Dons Solidaires, l'association lance l'alerte d'une précarité hygiénique grandissante aux conséquences alarmantes sur l'estime de soi et l'inclusion sociale. « Un français sur cinq doit aujourd'hui arbitrer entre l'achat d'un produit d'hygiène et de la nourriture ». Dans un contexte inflationniste de plus en plus difficile, les Français sont obligés de repenser leur consommation, jusqu'à supprimer l'achat de certains produits et notamment les produits d'hygiène de base tels que les déodorants, les couches et les serviettes hygiéniques. Une situation de plus en plus alarmante, en particulier pour les jeunes, les femmes et les parents.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#).

LOGEMENT.

- Le 1er février, la Fondation Abbé Pierre a présenté son 29e rapport sur « L'état du mal-logement en France ». La Fondation estime que 2023 est l'année de l'aggravation alarmante de la crise du logement. Le rapport 2024 fait notamment état de 4,1 millions de mal-logés, soit le même niveau qu'en 2023, dont près de 1,1 million de personnes privées de logement (330 000 sans domicile) et près de 2,9 millions de personnes vivant dans des conditions de logement « très difficiles ». La Fondation Abbé-Pierre a constaté « une forte hétérogénéité de moyens (humains et financiers) et de compétences entre les collectivités locales ». Le rapport appelle donc l'État à renforcer le pilotage national en la matière, à mettre la lutte contre l'habitat indigne en cohérence avec les autres politiques publiques et à accroître les moyens financiers et humains qui y sont consacrés. Il lui apparaît aussi nécessaire de renforcer l'accompagnement des occupants de logements indignes et de soutenir les collectivités locales dans l'exercice de leurs responsabilités « en leur donnant notamment les moyens d'agir et la capacité de mener des travaux d'office ».

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

PRÉVENTION SOLAIRE.

- L'association Sécurité Solaire organise un webinaire « Prévention solaire – Enjeux & actions pour les collectivités », le 12 mars de 11h à 13h. Le webinaire est à destination des collectivités locales et se déroulera en deux parties :
1. exposé des enjeux, résultats de l'enquête 2023 et actions possibles pour les collectivités ;
2. partage d'expériences et questions / réponses. Le nombre de places est limité. L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- L'Association des villes universitaires de France a publié un guide explicitant les leviers à disposition des collectivités pour agir en faveur de la santé des étudiants. Le guide « Prendre soin de nos étudiants – Guide pratique des collectivités pour agir » est présenté comme une boîte à outils qui offre des solutions aux spécificités de chaque ville et intercommunalité. Le guide comporte une présentation de tous les acteurs avec lesquels les collectivités peuvent agir sur la santé étudiante. Quelques fiches mettent également en valeur des dispositifs territoriaux partenariaux, dont les collectivités sont parfois à l'initiative.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

- Dans le cadre de la politique des 1000 premiers jours de l'enfant, qui vise à permettre la mise en place d'environnements favorables au développement de chaque enfant, la HAS a étudié le cas particulier des femmes qui, avant, pendant ou après leur grossesse, sont en situation de vulnérabilité. Ces situations peuvent en effet s'avérer lourdes de conséquences pour la santé de l'enfant et de la mère. La HAS a donc publié des recommandations assorties de 6 fiches pratiques en vue d'encourager le repérage précoce et de favoriser la coordination des professionnels pour accompagner les personnes concernées.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- L'Institut national du cancer met à disposition des collectivités, le guide « Comment financer des projets favorables à la santé ? » qui : recense les sources de financement disponibles à différents niveaux (local, national voir européen) ; fournit des outils d'aide à la réponse aux appels à projets (AAP) pour soutenir les actions de multiples domaines en faveur de la santé.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR.

- Le HCSP a publié un avis dans lequel il recommande une actualisation des messages sanitaires à diffuser en cas d'épisodes de pollution.

Pour consulter l'avis, [cliquez ici](#).

- **Le 20 février, les négociateurs du Parlement et du Conseil européen sont parvenus à un accord politique provisoire sur de nouvelles mesures visant à garantir que la qualité de l'air dans l'UE ne soit pas nocive pour la santé humaine, les écosystèmes naturels et la biodiversité, l'objectif étant d'éliminer la pollution de l'air d'ici à 2050.** Les nouvelles règles fixent des limites et des valeurs cibles plus strictes à l'horizon 2030, par rapport aux règles actuelles, pour plusieurs polluants, dont les particules fines, le NO2 et le SO2. Il y aura également plus de points de prélèvement de la qualité de l'air dans les villes. Les normes seront réexaminées d'ici au 31 décembre 2030 et au moins tous les cinq ans par la suite, et plus souvent s'il y a de nouvelles découvertes scientifiques, telles que les lignes directrices révisées de l'OMS en matière de qualité de l'air.
- **Le HCSP a actualisé son avis du 12 octobre 2023 relatif à l'aération, à la ventilation, à l'hygiène et à l'usage des locaux pour prévenir les risques infectieux en situation épidémique exceptionnelle.** Il recommande notamment que « le responsable d'un établissement recevant du public (ERP) ou d'un local professionnel à pollution non spécifique doit s'assurer que le système de ventilation est fonctionnel et dimensionné pour atteindre une concentration en CO2 maximale de 800 ppm (plus 400 ppm par rapport à la concentration extérieure) en période d'occupation. Cela implique de vérifier que le système de ventilation peut atteindre un débit minimum de 50 m3/h/occupant, sans qu'il soit fait systématiquement recours au capteur CO2. Si l'augmentation des débits n'est pas possible ou insuffisante, la réduction de la jauge permettra d'atteindre cet objectif ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour consulter l'avis, [cliquez ici](#).

- **La Commission européenne a décidé, le 07 février, d'envoyer à la France une lettre de mise en demeure complémentaire pour non-exécution de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 24 octobre 2019 relatif au non-respect de la directive sur la qualité de l'air ambiant de 2008.** Dans son arrêt, la Cour de justice a jugé que la France avait manqué aux obligations qui lui incombent, la valeur limite annuelle de NO2 ayant été systématiquement dépassée dans 12 zones et la valeur limite journalière de NO2 l'ayant été dans deux de ces zones, depuis 2010. Depuis l'arrêt, la France a pris certaines mesures et de nouveaux plans relatifs à la qualité de l'air ont été adoptés dans certaines zones de mesure afin de renforcer les actions existantes, mais elle ne s'est toujours pas conformée à l'arrêt de la Cour de justice en ce qui concerne les valeurs limites annuelles de NO2 dans quatre zones de mesure de la qualité de l'air - Paris, Lyon, Strasbourg et Marseille-Aix. La France dispose à présent d'un délai de deux mois pour répondre et remédier aux manquements constatés. En l'absence de réponse satisfaisante, l'exécutif européen pourrait décider de saisir la CJUE, avec une demande d'infliger des sanctions financières.

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR.

- **Santé publique France a réalisé une EQIS sur la qualité de l'air intérieur des écoles et le risque d'asthme.** L'Agence a également publié une note sur l'état des connaissances sur les liens entre concentration en CO2 et apprentissage des enfants (cf. section « LES ACTUALITÉS DE LA DGS ET DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE » ci-dessus).

SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES.

- **Le dernier numéro Épitomé publié en décembre 2023 aborde la question de la santé des personnes âgées.** L'objectif de cette collection thématique est d'offrir un condensé de l'observation de la Fnors et des ORS et d'en extraire les tendances majeures de l'action en santé sur les territoires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ ENVIRONNEMENT.

- **La 3e édition de la Communauté de la donnée en santé-environnement, animée par l'équipe du Green Data for Health se tiendra le vendredi 15 mars (9h - 17h à La Défense, Tour Séquoia) et est ouvert à tous sur inscription.** Cette édition réunira les acteurs de la santé-environnement autour notamment : des avancements de l'offre de service du Green Data for Health ; d'initiatives inspirantes menées dans les territoires en santé-environnement ; et d'interventions sur la prise en compte des aspects environnementaux et de santé dans la démarche d'évaluation d'impact. Cette journée sera également l'occasion : de présenter le dispositif des « Expé URBA Santé » lancé par l'ADEME et l'Ecolab (CGDD) et de revenir sur les suites données à certains des défis du Challenge Green Data for Health mené en 2023.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

- Selon une enquête menée par l'association **No Plastic In My Sea**, dont les résultats ont été dévoilés début janvier, **75% des ERP ne disposent pas de points d'eau malgré la loi Agec qui les oblige depuis le 1er janvier 2022 à être équipés d'au moins une fontaine à eau potable, facilement repérable**. Le taux d'équipement est particulièrement faible dans les transports, où transitent pourtant le plus de personnes.

Pour accéder au rapport d'enquête, [cliquez ici](#).

- **Intercommunalités de France et Saur France ont publié un nouveau guide pour aider les collectivités à choisir leurs modes de gestion des services d'eau potable et d'assainissement**. Assorti de témoignages d'élus, le guide présente tout l'éventail actuel à disposition des collectivités, avec leurs caractéristiques propres ; propose pour chacun d'entre eux des critères de comparaison des modes de gestion financière, environnementale ou de qualité de service rendu aux usagers.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

- **Le CNFPT a publié un livret thématique « Agir localement en santé-environnement »**. À travers ce livret, le CNFPT souhaite donner à voir ce que recouvre la santé-environnement pour la fonction publique territoriale : définition de la santé-environnement comme champ d'actions transversales, notion de déterminants de santé, acteurs, offres de services avec une variété d'objets et de formats.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ MENTALE

- **Dans le cadre de la campagne Tête la Première, Nightline organise divers événements sportifs, solidaires et festifs en faveur de la santé mentale des jeunes et des étudiants : les NightlineRun**. Au programme : des activités sportives et ludiques avec parcours sportif gonflable sensationnel de 35m de long, cours de zumba, course sur piste athlétique, atelier paillettes, DJ set et plein d'autres surprises. L'association met à disposition un kit de communication regroupant tous les éléments pour participer et relayer ces initiatives auprès des jeunes et des étudiants. Les événements auront lieu à Paris le 09 mars, à Tourcoing le 06 avril et seront complétés par un challenge connecté d'un mois disponible dans toute la France.

Pour accéder au kit de communication, [cliquez ici](#).

- **Le collectif national des SISM a publié le guide méthodologique SISM 2024**. Ce guide a été pensé pour vous aider à organiser et planifier vos événements. Celui-ci recense une centaine d'idées d'actions en lien avec le thème de 2024 (ciné-débat, jeu, podcast, exposition, kit pédagogique, etc.).

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

- **Le Conseil UNICEF des jeunes a lancé une nouvelle campagne « Levons les tabous sur la santé mentale », qui s'articule autour de trois axes** : un kit d'animation pour les jeunes de 10 à 18 ans ; des podcasts avec l'intervention de personnalités ; des recommandations pour créer des espaces sûrs dans les établissements scolaires (les safe-zones).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ PUBLIQUE.

- **France Assos Santé a publié les résultats de son enquête intitulée « Les Français et les enjeux de santé liés à leur environnement de vie » (pollutions, alimentation, alcool et tabac)**. Les résultats ont été remis, en avant-première, à Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, le 08 février dernier. Ils témoignent d'une forte préoccupation des personnes interrogées (84%) vis-à-vis de ces trois secteurs investigués, l'attention la plus forte allant à l'alimentation (88%). Si les Français se sentent exposés à plusieurs types de risques, depuis la pollution de l'air jusqu'au contenu de leur assiette et aux substances toxiques dans les produits ménagers, ils se déclarent dans le même temps démunis pour s'en protéger, déplorant des difficultés d'accès à une information fiable et/ou un défaut de transparence – comment identifier la présence de pesticides dans un plat, son degré de transformation, etc. Les Français déplorent aussi le défaut d'action des pouvoirs publics en la matière : ils demandent des mesures plus volontaristes et encadrantes, telles qu'un Nutri-Score obligatoire (88%) ou l'interdiction de la publicité pour l'alcool (77%). Ils sont même ouverts à des mesures financières, comme une taxe sur les produits trop sucrés ou une mesure qui empêcherait de vendre de l'alcool à bas prix, à l'instar du prix minimum par unité d'alcool. Pour France Assos Santé, cette enquête doit servir de base à une politique résolument axée sur l'augmentation de l'information et le renforcement de la réglementation, contre la « malbouffe », pour lutter contre les méfaits de l'alcool, l'usage des pesticides, etc. L'enquête a été réalisée en ligne du 08 au 13 décembre 2023, auprès d'un échantillon de 2 086 personnes représentatifs des Français âgés de 18 ans et plus.

Pour accéder aux résultats, [cliquez ici](#).

- Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) vient de publier les données pour l'année 2022 sur le cancer dans le monde ainsi que les projections jusqu'à 2050. La France reste un des pays les plus touchés au monde avec 484 000 cas et 191 000 décès. Le nombre de cancers a doublé en 30 ans. Les prévisions pour 2050 sont de 595 000 cas et 261 000 décès. La France est ainsi devenue le 1er pays au monde pour l'incidence du cancer de sein.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ SCOLAIRE.

- **Considérant que la médecine scolaire n'est actuellement pas « à la hauteur des enjeux », Françoise Gatel et 50 autres sénateurs proposent d'expérimenter le transfert de compétences aux départements volontaires.** Un article unique prévoit cette expérimentation sur cinq ans, et ce, pour le transfert de la compétence médecine scolaire et des « obligations relatives au bilan de santé et à la promotion de la santé en milieu scolaire ». Cela « afin d'assurer la continuité de la prise en charge par les services départementaux de protection maternelle et infantile des enfants scolarisés ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

- Le ministère de la Culture a publié un guide « d'orientation et d'inspiration » pour la transition écologique des acteurs culturels. Il fait le point sur les objectifs et les moyens alloués à cette cause sur la période 2024-2027.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

VIEILLISSEMENT.

- Le 17 janvier, les sénateurs de la commission des affaires sociales ont adopté un texte **aminci**. Initialement composée de 14 articles, la proposition de loi « portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France » comptait selon la commission des affaires sociales du Sénat, « 65 articles de portée inégale ». Cette dernière a donc supprimé 31 articles et modifié un grand nombre de dispositions.

Pour accéder au dossier législatif, [cliquez ici](#).